



Recyclage Complément habilitation électrique HTA pour les symboles HC, H1, H2, H2V,

La NF C 18-510 demande à l'employeur de planifier un recyclage obligatoire pour ses salariés qui sont habilités, la périodicité de se recyclage est recommandée tous les 3 ans.

Prérequis

- Comprendre et savoir écrire le français
- Être déjà habilité en HT
- Avoir réalisé un recyclage en BT de 1.5 jours

Durée: 3.50 heures (0.50 jours)

Profils des stagiaires

- Technicien de maintenance
- Personnes réalisant des installations électriques

Modalités et délais d'accès :

Formation présentielle

Délais d'accès : nous contacter pour programmer une formation en INTRA

Effectifs max 10 et mini 1

Tarifs : intra 400.00 € HT

Méthodes mobilisées, modalités

d'évaluation, moyens pédagogiques et techniques

- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Questions orales
- Mises en situation
- Quizz en salle avec dispositif klaxoon
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Feuilles de présence
- Formulaires d'évaluation de la formation

Accessibilité personnes handicapées :

Nous contacter au préalable pour co-construire des solutions adaptées, dans la mesure des ressources disponibles

Moyens humains

SPAETH Laurent : Formateur depuis 2002 dans les domaines de l'électrotechnique (D.U.T. GEII obtenu en 1993, Certificat d'instrumentiste obtenu en 2002).

Objectifs pédagogiques

- Savoir travailler ou intervenir en sécurité en fonction des risques électriques.
- Identifier les risques électriques
- Savoir mettre en œuvre les moyens de prévention

Contenu de la formation

- Présentation
- Module technique HTA
 - Connaître la structure et le principe de fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques
 - Énoncer les fonctions des matériels électriques des postes
 - Expliquer les principes d'induction et de couplage capacitif et les principes associés
 - Différencier les types de postes
 - Expliquer les principes de verrouillages et d'inter-verrouillage pour les matériels concernés
 - Equipements de protection collectives et individuelles
- Module travaux en HTA
 - Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
 - Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
 - Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension
 - Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux
 - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
 - Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail.
- Module HC en HTA
 - Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
 - Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique et au chargé de travaux
 - Décrire les opérations de consignation